

dément, non seulement les industries intéressées, mais toutes les industries en général.

Quelle est aujourd'hui l'importance de nos industries ? Le dernier recensement nous enseigne qu'en 1890, il y avait dans le pays 75,000 fabriques et 370,000 hommes employés dans ces fabriques. Si nous avons fait les progrès que nous espérons faire, nous pouvons certainement ajouter 20 pour 100 à ces chiffres ; de sorte que nous pouvons raisonnablement affirmer que nous avons aujourd'hui 90,000 établissements industriels, et au moins 450,000 hommes qui y travaillent.

D'après le dernier recensement, le capital de ces industries,—terrains et bâtiments compris,—était de \$91,000,000 ; la valeur du matériel, outils et machines, \$81,000,000 ; le capital d'exploitation, \$181,000,000 ; salaires payés, \$100,000,000 ; lesquels sont indubitablement augmentés à \$125,000,000 ; matières brutes employées dans les manufactures, \$256,000,000 ; et enfin, valeur des produits manufacturés, \$476,000,000, et aujourd'hui, sans aucun doute, \$600,000,000. Tout ce qui pouvait troubler même quelques-unes de ces industries, jetterait l'alarme dans toute la classe industrielle, ainsi que dans la classe agricole, car aucune partie de notre population ne comprend autant que la classe agricole l'importance des industries manufacturières.

Le gouvernement canadien, avec tant de circonstances favorables qui militaient pour lui, n'a pas réussi à conclure un traité. Dans tous les cas, il nous est revenu sans avoir rien conclu. Les libéraux n'ont cessé de répéter que les conservateurs, lorsqu'ils étaient au pouvoir, n'étaient pas sincères, car autrement ils auraient pu conclure un traité.

Maintenant l'occasion s'est présentée pour eux, dans les circonstances les plus favorables, dans un temps où les Etats-Unis étaient animés des meilleurs sentiments envers l'Angleterre, à un moment où le peuple américain était disposé à se rendre à nos desirs ; et cependant, en dépit de tous ces avantages, ils ont été incapables d'en arriver à aucun arrangement. Je suis convaincu que, quels que fussent les arrangements qu'ils auraient pu conclure, ces arrangements n'auraient pas été à l'avantage du Canada.

Si après six mois de négociations et de discussion, on a constaté qu'il était impossible de conclure un traité, ma conviction est que la commission ne se réunira plus, du moins pour faire quelque chose d'utile ; mais les commissaires ne voulaient pas revenir ici et dire : "Ne pouvant réussir à conclure un traité, nous avons appelé cela une suspension, au lieu de la fin de la convention." Malgré tous leurs avantages, ils ont dû s'en revenir et avouer, non seulement qu'il n'y a rien de fait, mais que les propositions des américains étaient humiliantes pour les Canadiens. Prenons la proposition relative à une commission pour dé-

M. WALLACE.

limiter la frontière de l'Alaska. Si cette commission ne s'entendait pas, il n'y aurait rien de fait. Ce serait simplement faire le jeu des Etats-Unis. Il était ensuite proposé que si cette commission décidait que quelques-uns des endroits occupés par les Etats-Unis appartenaient au Canada les Etats-Unis continueraient à les garder en leur possession.

Comme je l'ai déjà dit, là était le temps pour nos commissaires de conclure leurs travaux et de revenir au Canada, en disant : "Nous avons fait de notre mieux ; nous avons employé tous les moyens qu'une commission peut honnêtement employer pour atteindre le but désiré, et nous n'avons pas réussi ; nous allons retourner au Canada et nous étudierons ce qu'il y a de mieux à faire dans l'intérêt du pays."

Si nos commissaires avaient fait cela, s'ils le faisaient aujourd'hui, je suis certain qu'ils auraient l'appui chaleureux de tous les membres de l'opposition. S'ils disaient : "Nous avons au Canada le plus grand approvisionnement de bois à pâte du monde entier ; nous allons convertir notre bois en pâte et notre pâte en papier, dans les limites de notre territoire ; nous allons imposer sur le bois à pâte un droit d'exportation égal au droit dont les Américains frappent le papier." Voilà qui serait dans l'intérêt du Canada.

S'ils disaient : "Nous allons imposer un droit d'exportation sur le bois en billes et nous fabriquerons notre bois au Canada." S'ils disaient : "Nous allons faire la même chose pour le nickel dont le Canada semble posséder les seules mines, dont l'exploitation soit profitable."

J'ai ici un article d'un journal de Washington qui fait voir l'importance de cette question. Il fait d'abord remarquer que le Canada possède le monopole du nickel, qu'il emploie 500 hommes dans les mines et qu'il expédie pour \$500,000 de nickel au New Jersey, pour y être converti en lingots de nickel et de cuivre ; puis le journal, le "Post," qui est le journal le plus important de Washington ajoute :

Le lecteur attentif doit se demander ce que le New-Jersey vient faire dans cette affaire. Pourquoi le Canada serait-il obligé de partager avec les Etats-Unis les avantages que lui donnent ces mines précieuses d'un métal dont l'usage se répand rapidement ? De ce côté-ci de la frontière nous n'avons naturellement aucune objection à ce qu'on continue à expédier indéfiniment le nickel brut pour le faire traiter au New-Jersey. Si les hommes d'affaires canadiens trouvent nécessaire ou avantageux de fournir du travail à nos concitoyens, nous n'avons rien à dire. Mais tout en faisant leur ouvrage et en prenant leur argent, nous serons forcés de nous étonner de ce qu'ils ne songent pas à faire ce travail chez eux, ce qui leur épargnerait le coût du transport de la matière brute et garderait les gages pour leurs propres ouvriers.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Quel est ce journal ?